



26 octobre – 30 octobre 2022 IDO Hip Hop – Streetdance

Informations importantes pour les Championnats du monde à Graz - Autriche

Vous n'êtes pas obligé d'être présent toute la semaine !

Organisateur : www.streetdance-graz.at

- 1) Vous trouverez le règlement international sous : www.ido-dance.com
Hip Hop – Streetdance – Hip Hop Battle : page 60 à 67
Le règlement pour : -Costume-Make-Up, Movements... : page 28-30
Musique : page 31
- 2) **Solo et Duo** dansent sur la musique de l'organisateur dans tous les tours y compris la finale
1 Minute tempo : 27-28 bars /min (108-112 beats/min)
Lifts : pas autorisés
- 3) **Group** dansent sur la musique de l'organisateur dans tous les tours y compris la finale
2 Minutes tempo : 27-28 bars /min (108-112 beats/min)
Lifts : pas autorisés
- 4) **Formation** dansent sur leur propre musique
Minimum 2 Minutes 30 – Maximum 3 Minutes. La musique doit correspondre au style de musique hip hop avec un beat clair, 30 secondes peuvent être hors style hip hop.
Lifts : autorisés uniquement en Junior Formation et Adult Formation, plus d'info voir le règlement
- 4) Le défilé des nations aura lieu le 29 octobre 2022 à 19h40. Veuillez informer F. Budry si vous désirez prendre part au défilé. Pour cette occasion prenez un T-shirt rouge avec la croix blanche et un drapeau s'il vous plaît.
- 5) Veuillez transmettre à F. Budry votre date et heure d'arrivée et de départ, ainsi que l'adresse de l'hôtel.
- 6) Votre dossard et vos bracelets d'entrée vous seront remis par le Team Captain F. Budry sur place.
- 7) Vous devez organiser votre voyage vous-même (transport & hôtel). Les frais sont à votre charge.
- 8) Adresse responsable Suisse IDO
IDO Hip Hop Françoise Budry
Impasse de la Poste 17
1699 Porsel
E-mail fbudry_ido@danse.ch
- 9) Finance d'inscription **50 .00 euros** par danseur. A verser sur le compte CCP : 12-698242-6
IBAN : CH88 0900 0000 1269 8242 6
BIC : POFICHBEXXX
Françoise Budry
Impasse de la Poste 17
1699 Porsel
- 7) **Délai d'inscription et de paiement : 30.08.2022**